



Les *fokontany* "servent de relais entre les pouvoirs publics et la population". Ils peuvent comprendre plusieurs villages ou un groupe de villages ou des hameaux avec un président nommé par arrêté du représentant de l'État au niveau de la commune. A cet échelon est désigné un Comité Local de Sécurité qui a pour fonction essentielle la sécurité publique au niveau local.

Le choix d'Analamisampy comme chef-lieu de commune est lié à la présence d'infrastructures, notamment la présence d'une école (EPP) et d'un collège (CEG). Le maire de la commune est un métis karany-malgache, résidant à Soahazo, membre de la famille indo-pakistanaise qui s'est installée dans les années 1920 à Ampasikibo.

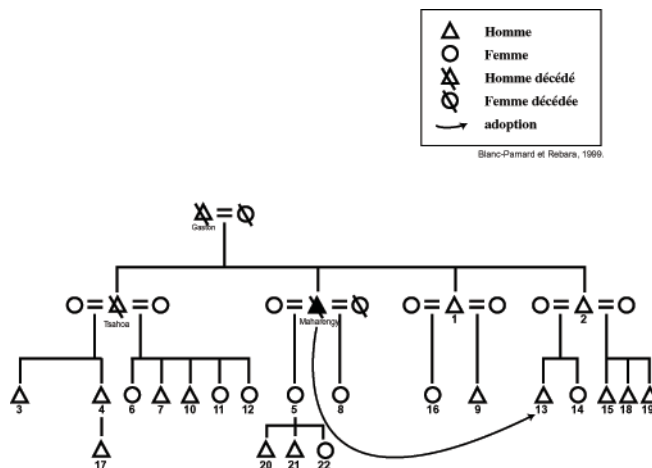


Figure 8 . Généalogie simplifiée d'un segment de lignage Lazafara

## La politique environnementale

Madagascar s'est dotée dès 1990 d'un PAE (Plan d'action environnementale) visant au ralentissement de "la spirale de la destruction de l'environnement". La gestion locale des ressources renouvelables fait partie des innovations institutionnelles proposées récemment en matière de gestion durable des forêts à Madagascar (Maldidier, 2001). Madagascar a mis en place, dans les années 1996-97, un cadre juridique de la décentralisation de la gestion des ressources renouvelables s'appuyant sur deux lois. La première est la loi dite GELOSE (GEstion LOcale SEcurisée) de 1996 touchant de façon transversale un ensemble de ressources renouvelables (forêt, eau, terres de parcours, etc.) tandis que la seconde, la nouvelle Loi Forestière, est sectorielle. La promulgation de ces lois est liée à la deuxième phase du Programme Environnemental (PE II) qui entend promouvoir la gestion durable des espaces forestiers en donnant un rôle plus important aux structures villageoises locales et aux collectivités territoriales décentralisées (les communes). C'est une évolution par rapport à la première phase (1991-1996) de ce programme (PE I) qui s'était centré essentiellement sur les aires protégées. La troisième phase du Programme Environnemental (PE III), à partir de 2002, devrait se traduire par la prise en mains par les différents acteurs des procédures et de la gestion même de l'environnement.

La préservation et la conservation de l'environnement est donc un mot d'ordre dans toute l'île et tout particulièrement dans cette région du pays masikoro où chacun sait que la forêt des Mikea disparaît avec la culture du maïs sur abattis-brûlis. L'AGERAS (Appui à la GEstion Régionalisée et à l'Approche Spatiale), une agence d'exécution du PE II dans le cadre de l'ONE (Office National de l'Environnement), a incité les maires des communes de la forêt des Mikea à créer en 1998 une association pour la protection de la forêt. La FIMAMI (Association des maires des communes

limitrophes de la forêt des Mikea) constitue un cadre de concertation au niveau de 15 communes - sur les 19 communes du fivondronana de Toliara II - concernées par la dégradation de la forêt des Mikea. Cette structure associative intercommunale a pour but de résoudre les problèmes liés à la gestion des ressources. Une charte de responsabilité pour les 15 communes a été établie avec pour objectif global "une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles de la forêt des Mikea". Cette charte constitue l'engagement de tous les intervenants. Huit sous-objectifs ont été arrêtés :

- amélioration des infrastructures de base
- amélioration de la gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement
- valorisation de la biodiversité terrestre et marine
- valorisation des ressources d'énergie
- renforcement de l'information, de l'éducation et de la communication
- renforcement des capacités techniques des bénéficiaires
- amélioration du rendement et de la production agricole
- élaboration et mise en oeuvre des référentiels de développement durable.

A l'échelle des quinze communes, les Plans Communaux de Développement (PCD) sont en cours d'élaboration. L'ONG WWF (World Wildlife Fund) a en charge cinq communes dont Analamisampy. Le FID (Fonds d'Intervention pour le Développement) s'occupe de quatre communes, l'ANAE (Association Nationale d'Action Environnementale) de trois. Quant à l'AGERAS, il s'occupe des communes pilotes dont Manombo. Le PCD élaboré entre les intervenants et la population locale vise à définir les axes de développement de la commune. Il intègre la dimension environnementale avec un Plan communal de conservation ou PCC. Les organismes d'appui aident à établir les diagnostics à l'échelle des villages, des fokontany et enfin de la commune rurale. "La hiérarchisation des problèmes et la priorisation des projets" sont validées par les communautés villageoises.

L'ONG WWF (Programme Forêt Dense Sèche dans le sud et le sud-ouest), après une phase de reconnaissance dès 1998, est maintenant opérationnelle depuis août 2001 dans la "sous-écorégion Mikea". Quand WWF a procédé à l'identification des activités critiques, le défrichement est apparu comme le plus néfaste en raison de la très forte pression sur l'environnement. La politique de conservation de WWF complétée par une forte sensibilisation laisse augurer de changements qui modifieront les pratiques des agents des Eaux et Forêts et celle des acteurs locaux.

---

### Liste des Sigles

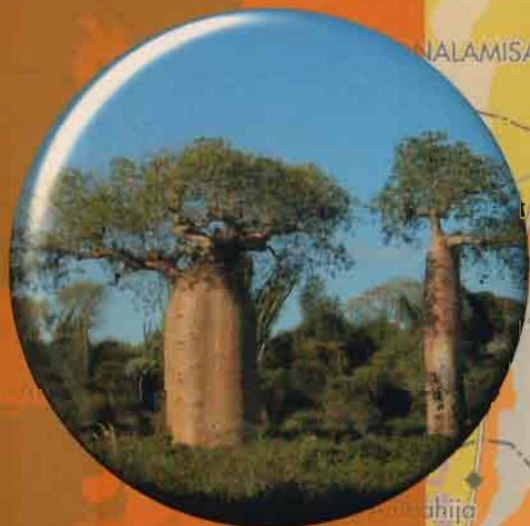
ANAE (Association Nationale d'Action Environnementale),  
AGERAS (Appui à la GEstion Régionalisée et à l'Approche Spatiale),  
CANFOR (Cantonement Forestier), CNRE (Centre National de Recherches sur l'Environnement),  
CFSIGE Centre de formation aux sciences de l'information géographique et environnementale  
DELSO (Développement de l'élevage dans le Sud-Ouest),  
FID (Fonds d'Intervention pour le Développement),  
FIMAMI (Association des maires des communes limitrophes de la forêt des Mikea),  
GTDR (Groupe de Travail pour le Développement Rural qui élabore un "Plan d'Action pour le Développement Rural", PADR),  
GELOSE (GEstion LOcale SEcurisée),  
HASYMA (*Hasy Malagasy*, "Coton malgache"),  
MDP (Maison des Paysans),  
ONE (Office National de l'Environnement),

PAE (Plan d'action environnementale),  
PAM (Programme Alimentaire Mondial),  
PNVA (Programme National de Vulgarisation Agricole),  
PSO (Projet Sud-Ouest),  
PROGEM Produits Généraux de Madagascar  
Radio *Mazava* (station de Radio de la Mission Catholique d'Ankililoaky),  
SALFA (*SAmpanan'asa Loterana momba ny FAhasalamana*, organisation luthérienne pour la santé),  
SECALINA (SECurité ALImentaire et Nutrition Elargie),  
TAFE (*Tany sy Fampandrosoana*, Terre et Développement) spécialisée dans la diffusion du semis direct,  
TIKO premier groupe agroalimentaire malgache.  
*Vola Mahaso* ("L'argent qui apporte le bien"; émanation du CIDR - Centre International pour le Développement de la Recherche, basé à Autrèches, au nord de Paris),  
VSF (Vétérinaires Sans Frontière),  
WWF (World Wildlife Fund)

IRD  
Editions



# Environnement et pratiques paysannes à Madagascar



Éditeurs scientifiques  
Florent Lasry  
Chantal Blanc-Pamard  
Pierre Milleville  
Samuel Razanaka  
Michel Grouzis

ATLAS CÉDÉROM



021 93248

021 93248

Le Centre National de Recherche sur l'Environnement (CNRS) est un organisme public à but non lucratif, financé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche. Il est membre de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM).

Adresse : 175 Boulevard de l'Université, 91120 Palaiseau, France



<b>AUBRY</b> Christine	<b>RAHERISON</b> Mahefasoa	<b>RAMANANTSOA</b> Zita	<b>RANAVANDRANO</b> Jean-Philippe
<b>BLANC-PAMARD</b> Chantal	<b>RAJAONARIVELO</b> Sitraka	<b>RANAIVOARIVELO</b> Nivo	<b>RANDRIAMBANONA</b> Heriza
<b>GARDETTE</b> Yves-Marie	<b>RAKOTOARIMANANA</b> Vonjison	<b>RASOLOHERY</b> Andriambolantsoa	<b>RAZANAKA</b> Samuel
<b>GROUZIS</b> Michel	<b>RAKOTOJAONA</b> Hanitriniomy	<b>REBARA</b> Flavien	<b>TERRIN</b> Sandrine
<b>LASKY</b> Florent	<b>RAKOTONDARAMANANA</b> Modeste		
<b>LE FLOCH</b> Edouard	<b>RAKOTONIRINA</b> Bruno		
<b>LEPRUN</b> Jean-Claude			
<b>MANA</b> Parfait			
<b>MILLEVILLE</b> Pierre			



**IRD**  
Institut de recherche pour le développement  
Paris, France



Centre National de Recherche sur l'Environnement

Carton graphique: David Lee Fong



ISBN : 2-7099-1571-5

35 €